



Conseil Politique sur le Droit à la Ville et Les Territoires Inclusifs

Mardi 9 février 2021, 15h00-17h00 CET

Inscrivez-vous ici :

https://us02web.zoom.us/meeting/register/tZEvC0mprD8jHND01Iig41uqbX_AD0SzYiFp

Personnes de contact dans l'équipe de CGLU : Federico Poitier, Jaume Puigpinós :
policy@uclg.org

L'interprétation sera disponible en français, anglais et espagnol.

La réunion du Conseil politique sur le droit à la ville et les territoires inclusifs sera l'occasion de renforcer le travail autour du droit à la ville en tant que domaine critique pour la **gouvernance urbaine et territoriale**, la promotion des **droits humains**, la **réduction des inégalités**, et vers la prospérité et le bien-être de tou·te·s.

La réunion offrira un espace pour discuter de propositions concrètes sur la manière de renforcer les objectifs 2021 du Conseil, en particulier dans les domaines de la mobilité et de la migration, du droit à un logement adéquat, des droits numériques et culturels pour tou·te·s, en tant qu'outils essentiels afin de ne laisser personne, ni aucun territoire, pour compte, assurer une **reprise équitable** et des **villes pour tou·te·s**.

Agenda de la session

1. Introduction par les coprésident·e·s du Conseil Politique

a. Moderée par **Emilia Saiz**, Secrétaire Générale, CGLU

- **Philippe Rio**, maire de Grigny, coprésident de la Commission de CGLU sur l'inclusion sociale, la démocratie participative et les droits humains
- **Armand Béouindé**, maire de Ouagadougou, président de l'Association des municipalités du Burkina Faso (AMBF), vice-président de CGLU pour l'Afrique

2. Discours inspirants de nos invité·e·s spéciaux·les

- **Todd Howland**, chef de l'unité de développement et des questions économiques et sociales, Bureau du Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme
- **Hannes J. Lagrelus**, Assemblée générale des partenaires (GAP), coprésident du PCG des personnes handicapées et chargé de programme pour le développement urbain inclusif et accessible de l'Union mondiale des aveugles

3. Discussion ouverte des Conseillers·ères politiques

a. Moderée par **Jean Pierre Elong Mbassi**, Secrétaire Général, CGLU-Afrique

- **Mohamed Aydi**, adjoint au maire de Sfax
- **Laia Bonet**, adjointe à la maire de Barcelone pour l'Agenda 2030 et la transition numérique

- **Pedro del Cura**, maire de Rivas Vaciamadrid
- **Àstrid Dasset**, maire d'Anglès, vice-présidente de l'Association des municipalités catalanes (ACM)
- **Carola Gunnarsson**, maire de Sala, première vice-présidente de l'Association des autorités locales et régions suédoises (SALAR), vice-présidente de CGLU pour l'Europe
- **Annie Chrystel Limbourg Iwenga**, adjointe au maire de Libreville
- **Salvatore Martello**, maire de Lampedusa
- **Catarina Vaz Pinto**, adjointe à la culture du maire de Lisbonne
- **Linda Voortman**, co-maire d'Utrecht, coprésidente de la Commission de CGLU sur l'inclusion sociale, la démocratie participative et les droits humains
- **Zinnur Büyükgöz**, maire de Gebze

Personnes de contact :

- Guillem Ramírez, conseiller de l'adjointe à la maire, Barcelone
- Mònica Batlle, directrice adjointe des relations internationales, Barcelone
- Álvaro García, chargé des relations internationales, Barcelone
- Lina Ramírez, conseillère, Bogotà
- Nadia Noura, cabinet du maire, Grigny
- Hélène Lundberg, conseillère principale, SALAR

Le **Conseil politique sur le droit à la ville et aux territoires inclusifs** est un mécanisme essentiel pour faire avancer la conversation des membres de CGLU sur le droit à la ville. Tout en continuant à traiter des priorités clés, telles que le changement de récit sur la migration et le droit au logement, ce mécanisme est maintenant prêt à explorer un agenda émergent plus ample : du renouvellement des approches de l'égalité et de l'accessibilité, à l'avancement d'une nouvelle génération de droits.

Depuis sa création en 2017, le Conseil fonctionne comme une plateforme de débat politique approfondi où les représentants politiques peuvent influencer l'agenda de l'Organisation mondiale et établir des synergies, ainsi que débattre de la manière d'accroître l'impact spécifique des initiatives menées par les membres, comme le travail sur le logement qui a conduit à l'adoption de la déclaration « [Les villes pour le logement convenable](#) » en 2018, et la contribution à la [Déclaration des maires à Marrakech sur la migration](#), qui marque un nouveau récit sur la mobilité humaine. Le Conseil représente un point de rencontre périodique et structurel pour aborder **l'engagement de CGLU envers le droit à la ville** tel que reconnu dans l'Engagement de Bogota et le Nouvel agenda urbain (tous deux adoptés en 2016).

Les priorités potentielles pour la prochaine phase comprennent la conduite d'un travail orienté vers la politique et l'action qui engage l'ensemble du réseau :

- Elargir le *débat politique sur les droits humains* par la définition de l'axe portant sur les personnes dans le cadre du Pacte pour l'avenir, en explorant des concepts tels que la nouvelle génération de droits, qui comprend le droit à la paix, à l'accessibilité, à la technologie, à la mobilité et à la culture.
- Générer des discussions pour soutenir le renouvellement de la [Charte-agenda mondiale des droits humains dans la ville](#) qui sera promu par la Commission de CGLU sur l'inclusion sociale, la démocratie participative et les droits humains.

- Informer le partenariat avec le *Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme* (HCDH) et participer au système des droits humains des Nations unies (par exemples, les procédures spéciales de l'ONU).
- Accélérer la localisation des droits humains dans la ville en adoptant et en promouvant l'accessibilité universelle comme un bien commun et un pilier de la prestation équitable de services publics, du développement durable et de la démocratie participative.
- Evaluer l'impact du *COVID-19 sur la mise en œuvre locale du droit à la ville* et la façon dont une approche basée sur les droits peut contribuer au concept de l'ONU de **reconstruire en mieux et avancer vers une décennie d'action équitable**.
- Co-crée une déclaration politique sur les migrations et les droits humains pour développer la proposition de Lampedusa d'une Charte pour la paix en Méditerranée.
- Explorer et renforcer une vision territoriale qui aborde et protège la mobilité humaine en tant que droit à tous les stades du processus de migration et indépendamment du statut juridique.
- S'attaquer à la réduction des inégalités par des récits communautaires qui valorisent la diversité et l'équité, et explorer les questions suivantes : *les villes comme bien commun, les défis des territoires périphériques, la violence contre les femmes et les filles, les migrations, l'accessibilité universelle, les droits numériques, les droits culturels et les droits aux services publics*.
- Explorer un agenda de la dignité, réponse aux droits de toutes les populations dans la ville.

Liens avec d'autres Conseils politiques :

Les débats sur le mandat et les travaux de ce Conseil politique sont liés et offrent la possibilité d'établir des liens étroits avec les débats d'autres Conseils, notamment dans des domaines prioritaires tels que le **leadership des femmes, l'égalité des genres et le droit à la paix et à la solidarité**. Les liens résultant de ces domaines prioritaires sont essentiels pour les futurs développements de la mise en œuvre du **Nouvel agenda urbain** et les **objectifs du Conseil politique sur les opportunités pour tou-te-s**.

Liens avec les processus internationaux :

- **Gouvernements locaux et droits humains (Nations unies)** : reconnaissance par le Conseil des droits de l'homme et partenariat avec le HCDH.
- **Sur le droit à la ville** : Plateforme mondiale pour le droit à la ville sur les villes comme bien commun et dialogue avec les procédures spéciales des Nations unies.
- **Sur la migration** : Pacte mondial sur les migrations, réseau des Nations unies sur les migrations, mécanismes des maires du Forum mondial sur les migrations et le développement.
- **Sur Génération Égalité** : processus de révision de Pékin +25.
- **Sur le logement** : partenariat avec le rapporteur spécial des Nations unies sur le logement convenable.
- **Sur l'accessibilité** : conférence des Etats parties à la CNUDPI, Pacte mondial des villes accessibles et inclusives, et partenariat avec l'envoyée spéciale des Nations unies pour l'accessibilité et le handicap.
- **Sur les droits numériques** : coalition des villes pour les droits numériques et Congrès mondial de Smart City Expo.
- **Localisation de l'Agenda 203 et du Nouvel agenda urbain** : Forum politique de haut niveau et révision du Nouvel agenda urbain.

Liens avec d'autres mécanismes de consultation :

L'Organisation mondiale continuera à encourager les collaborations entre les différentes parties du réseau. La **Commission d'inclusion sociale, de démocratie participative**

et des droits humains offrira un point de ralliement aux membres et partenaires pour faire avancer, tout au long de l'année, et de manière plus systématique, les objectifs du Conseil politique concernant les droits humains. Parmi les autres mécanismes de consultation pertinents, on peut citer :

- Communautés de pratique sur le logement, la migration, l'accessibilité et les villes numériques.
- Observatoire international de la démocratie participative
- Commission sur la culture
- Forum des villes de périphérie

Liens avec les axes du Pacte pour l'avenir :

Les contributions des membres dans la prochaine phase de ce Conseil politique ont pour but d'ouvrir la voie à l'inclusion de contenus et de priorités dans les débats de CGLU sur le Pacte pour l'avenir (qui sera adopté en 2022) en mettant l'accent sur son axe portant sur le **Pacte pour les personnes**.

Le Pacte pour les personnes abordera les questions liées à l'inclusion socio-économique au lendemain de la crise du COVID-19. L'accent mis par ce Conseil politique – les approches locales des droits humains, les droits de la nouvelle génération, la transformation des programmes d'inclusion sociale et d'égalité, le récit autour de la migration et la promotion du droit au logement – sera déterminant pour offrir de nouvelles perspectives, des approches novatrices et une expertise en dirigeant les gouvernements locaux sur cette question, accélérant ainsi la transformation de l'agenda social des mouvements municipaux dans la période à venir.